



PEYRIGNAC

La vie

De notre commune

Bulletin
Municipal
Le 1er
Semestre
2017

Le multiple rural communal et ses 2 commerces...à privilégier...



L'avenue principale du bourg après trois tranches de rénovation





**Journée jeux
Amicale laïque**



**Jeux de la
kermesse**



**TAP en visite
chez Mr
Boulinguez :
« pigeon vole »**



**Prévention
routière pour le
club des aînés**

Un nouveau document d'urbanisme en vue à l'échelle intercommunale ...

Parmi les nouvelles compétences dévolues à la communauté de communes figure désormais la compétence «*Urbanisme*» ce qui veut dire que cette structure, outre l'instruction des permis de construire et des documents d'urbanisme divers, doit mettre en œuvre un nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) à l'échelle de l'ensemble de la communauté (et non plus au stade communal) ainsi que le prévoit l'article L 153-8 du code de l'urbanisme.

Le Conseil communautaire doit donc arrêter les modalités de la mise en œuvre de ce futur document qui définira entre autres les zones constructibles et celles qui ne le sont pas en collaboration avec les communes membres réunies en «conférence intercommunale».

Plusieurs commissions ont été mises en place afin de réfléchir à la nouvelle organisation du territoire et, à la différence des cartes «communales» encore en vigueur, définir le nouveau zonage à l'échelle, désormais, de la communauté : zones constructibles, zones agricoles, zones industrielles etc...

Ce schéma permettra de globaliser le territoire et d'éviter les différences de classification des parcelles qui existaient parfois en limite de chaque commune. Ainsi, certains terrains proches les uns des autres pouvant actuellement être classés à bâtir sur une commune et agricoles à proximité immédiate, uniquement parce qu'ils ne sont pas situés sur la même commune.

A PEYRIGNAC, notre carte communale difficilement élaborée après une dizaine d'années de procédures va donc bientôt devenir caduque alors qu'elle n'était en vigueur que depuis deux ans, entièrement validée par le tribunal administratif suite à deux recours.

Ce que l'on constate, c'est qu'à chaque nouveau document d'urbanisme, les surfaces constructibles se restreignent au profit des surfaces agricoles qui se sont réduites au fil des ans comme peau de chagrin et il faut à tout prix éviter désormais que cette érosion ne se prolonge.

A court terme, les zones constructibles s'organiseront donc autour des secteurs déjà construits : bourgs, villages et les zones actuelles non bâties seront préservées pour éviter le « mitage » du territoire et ainsi réserver les zones vertes à l'agriculture.

Il est donc évident qu'avec la nouvelle carte intercommunale à venir, nous aurons donc encore moins de surfaces constructibles sur nos communes et les terrains aujourd'hui à bâtir ne le seront peut-être plus demain.

Ainsi, ceux d'entre vous qui sont susceptibles d'être concernés pourront ainsi gérer leurs biens en toute connaissance de cause et au besoin prendre les devants, si bon leur semble, dans la perspective de ce nouveau document d'urbanisme.

S. PEDENON, Maire.



BUDGET PREVISIONNEL 2017

Ce budget, comparativement aux deux précédents, se présente comme suit :

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES ET RECETTES

Evolution recettes et dépenses 2015 à 2017 par chapitre (hors reports)

DEPENSES				
Chapitre	Nature des dépenses	2017	2016	2015
011	Charges à caractère général	103 020,00 € ⁽¹⁾	110 500,00 €	110 800,00 €
012	Charges de personnel	189 100,00 € ⁽²⁾	195 200,00 €	182 800,00 €
014	Atténuation de produits	2 100,00 €	800,00 €	500,00 €
65	Charges de gestion courante	54 250,00 € ⁽³⁾	66 280,00 €	68 634,00 €
66	Intérêts	19 600,00 €	21 000,00 €	21 042,00 €
022	Dépenses imprévues	2 000,00 €	/	/
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	/	/
		371 070,00 € ⁽⁴⁾	393 780,00 €	383 776,00 €

(1) Réduction importante des dépenses électriques par différentes mesures d'économie ainsi que les dépenses d'alimentation en raison de la diminution de nombre d'élèves. Limitation également des dépenses d'entretien des bâtiments déjà réalisées au cours des années antérieures.

(2) Fluctuation des charges salariales liée à des arrêts maladie et au remplacement du personnel concerné.

(3) Les transferts du budget principal en vue d'équilibrer les budgets annexes (multiple rural et camping) diminuent également.

(4) Au global, entre 2015 et 2017 : les dépenses prévisionnelles ont diminué de 12 702 € soit -3,3 % après avoir augmenté de 10 004 € en 2016/2015.

RECETTES				
Chapitre	Nature des recettes	2017	2016	2015
013	Atténuation de charges	16 100,00 € ⁽⁵⁾	23 000,00 €	/
70	Produits des services	38 000,00 €	38 770,00 €	38 170,00 €
73	Impôts et taxes	245 355,00 € ⁽⁶⁾	233 776,00 €	214 375,00 €
74	Dotations et participations de l'Etat	93 185,00 € ⁽⁷⁾	87 975,00 €	100 774,00 €
75	Produits divers	55 000,00 € ⁽⁸⁾	50 975,00 €	48 800,00 €
77	Produits exceptionnels	2 000,00 €	2 600,00 €	1 500,00 €
		449 640,00 € ⁽⁹⁾	437 096,00 €	403 619,00 €

(5) Ce chapitre enregistre les remboursements de salaires liés aux arrêts maladie.

(6) Variation positive de cette rubrique liée :

- d'une part à la fiscalité locale du fait de l'imposition des constructions nouvelles, de l'augmentation annuelle des bases décidée par le législateur et d'un ajustement de taux en 2016 ;
- d'autre part au réajustement de taxes additionnelles (droit de mutation, fonds de péréquation nationaux etc...).

(7) Baisse de 7,5 % des dotations de l'Etat depuis 2015.

(8) Hausse des virements liés aux excédents des budgets annexes (solaire et assainissement) vers le budget principal.

(9) Au global, les recettes prévisionnelles passent de 403 618 € en 2015 à 449 640 € en 2017, ce qui représente un boni de 46 022 € (+11,4 %).

Ainsi, avec une diminution des dépenses de 12 702 € et une augmentation des recettes de 46 022 €, les disponibilités de la commune ont augmenté de 58 724 € entre 2015 et 2017.

En résumé, hors reports de l'exercice précédent, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 à reverser en section d'investissement est de 78 570 € (449 640 € – 371 070 €) soit 17,5 % des recettes de fonctionnement.



INVESTISSEMENTS 2017 PROGRAMMÉS AU BUDGET

Achat aux ASF de l'immeuble où sont installées les ambulances SN AJC

Prévue depuis 2009 et différée tant que l'Etat n'avait pas rétrocedé aux ASF les terrains et immeubles non utilisés pour réaliser l'autoroute, cette vente n'a pu être finalisée qu'en début d'année 2017 pour 55 000 € auxquels s'ajoutent les frais de notaire sachant que les loyers sont perçus par la commune depuis 2009. Le financement a été assuré par un prêt relais sur un an dans l'attente du versement des subventions dues à la commune par le Conseil départemental, la réserve parlementaire et la Caisse d'Allocations Familiales pour un total de 98 000 €. Cet investissement est subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 18 500 € et de 5 560 € par Mr BERIT DEBAT, sénateur, au titre de la réserve parlementaire.



Rénovation de la voirie

Réalisée fin avril, elle porte sur l'ensemble du réseau à restaurer conformément aux prévisions arrêtées par la commission « voirie » pour un montant de 21 106 €. Cette opération a concerné plusieurs voies : la route du bois Dijeu, celle de Font Lioran, les abords du village de CHEYRAC, le haut du bourg, l'ensemble du lotissement du Puy de Capette, le parking du gymnase et la montée du cimetière.



Installation de leds en remplacement des ampoules traditionnelles

La consommation d'une ampoule led représente 10 % d'une ampoule traditionnelle de sorte que, dans notre continuelle recherche d'économies d'énergie, le poste «Électricité» du budget étant de l'ordre de 20 000 €, nous avons décidé d'installer des ampoules leds dans les bâtiments communaux les plus «énergivores» pour une dépense de l'ordre de 6 000 € ; les premiers remplacements à la salle des fêtes ayant déjà été réalisés.



Enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et d'éclairage public dans le lotissement de la Chapoulie

Comme déjà indiqué, la dépense supportée à ces divers titres sur l'exercice 2017 est de 8 888 € pour l'électricité et le téléphone et de 5 531 € pour l'éclairage public, ce qui change complètement l'aspect de ce lotissement.



Finition des travaux sur la grange/local technique en centre bourg

Le raccordement électrique : compteur (1 256 €) et l'éclairage intérieur (2 316 €). La pose des menuiseries à l'étage et la rénovation de la porte d'accès pour un montant de 8 170 € parachèvent l'aménagement de ce bâtiment.

Une subvention de 25 % est attendue du Conseil départemental sur le montant des travaux.



Vitraux de l'église

L'entreprise ayant souhaité réaliser la réfection de l'ensemble des vitraux en 2016 alors qu'ils étaient prévus sur deux ans, il restait à régler le solde des travaux pour 3 050 €.



Numérique à l'école

Après avoir installé cet outil pédagogique en cycle 3 en 2016, il convient de doter la deuxième classe au deuxième semestre, pour une dépense de l'ordre de 5 000 €.



Caserne de pompiers du LARDIN

Notre participation à la rénovation de la caserne des pompiers du LARDIN dont nous dépendons est de 3 204 €.



Aire de jeux

Cette opération en gestation depuis un à deux ans a trouvé son aboutissement en ventilant les travaux de terrassement sur l'entreprise VILLENEUVE d'YSSANDON (19) pour 3 800 € H.T. S'y ajoutent l'achat et la pose des jeux par la société MEFRAN pour 16 470 € H.T. soit une dépense de l'ordre de 20 270 € H.T. compte tenu de diverses autres menues fournitures (rondins en bois etc..). La caisse d'allocations familiales accorde une subvention de 5 850 €.

Remplacement des portes et fenêtres de 2 logements de l'ancienne mairie

Nouvelle et à priori dernière tranche de travaux dans 2 logements avec la fourniture et la pose de portes et fenêtres isolantes. Dépense évaluée à 4 330 €.

Pose de convecteurs aux ambulances AJC

Fourniture et pose de trois radiateurs «basse consommation» pour 1 450 €.

Chauffe eau électrique à l'école : 474 €

Dépenses imprévues : 3 450 €

INFORMATIONS DIVERSES



Très Haut Débit

Rassurez-vous, le projet n'est pas abandonné et a simplement pris un peu de retard du fait de la complexité des formalités administratives et des problèmes de sécurité dès lors que l'on entreprend de faire des tranchées.

En effet, la fibre optique doit relier en souterrain PEYRIGNAC à l'autocommutateur de LA BACHELLERIE. Le secteur du rond point de la 704 ainsi que la traversée en souterrain de l'autoroute posent quelques problèmes de sécurité et d'organisation des travaux. S'y ajoutent les opérations de jonction entre l'armoire de brassage télécom située au bas de la propriété de Mr/Mme DESFRANCOIS, et la nouvelle armoire à créer qui sera située contre le mur de la salle des fêtes, à l'arrière de la scène. Les formalités, autorisations et marchés sont au point, les arrêtés de circulation sont pris et les travaux ont effectivement démarré autour de l'autoroute et du rond-point de la 704.

Pour information, nous avons reçu le message suivant du Conseil départemental confirmant le démarrage des travaux :

« Je reviens vers vous afin de vous informer de l'avancée du projet de montée en débit de Peyrignac.

Ce projet est resté bloqué pendant une période au cours de laquelle nous étions en concertation avec la SNCF pour passer l'ouvrage du Pombiais sur la RD 6089. Un accord a été trouvé, les travaux peuvent dorénavant commencer.

L'avant-projet détaillé a été validé le 23 mai 2017.

L'entreprise en charge des travaux va déposer des demandes d'arrêtés de circulation que nous préparerons pour le compte des communes.

De même, les permissions de voirie sur RD et VC seront préparées par l'Unité d'Aménagement de Terrasson.

Les travaux de génie civil devraient débuter vers le 20 juin 2017 pour une durée de 40 jours environ. Tout d'abord, il y aura une phase de préparation (fouilles pour chambres de tirage, forages dirigés, passage en encorbellement, etc...), puis intervention de la trancheuse sur une période de 5 jours environ et enfin les essais (mandrinage et étanchéité).

Un état des lieux sera effectué la semaine qui précède le début des travaux. Dès que la date sera fixée, vous en serez informés. »



Enfouissement des poubelles au bas du talus du cimetère

Pas d'informations particulières si ce n'est qu'il s'agit de travaux qui seront réalisés et préfinancés par le SMD3 en liaison avec la communauté de commune. Au stade actuel, le marché concernant toutes les communes traitées par le SMD3, à savoir quatre de l'ex-communauté du Terrassonnais et une dizaine de l'ex-communauté Causse et Vézère, a été attribué à l'entreprise Lagarde & Laronze. Une opération distincte en vue de la création d'un site de collecte à THENON sera également lancée ce qui permettra aux habitants de la communauté d'aller indifféremment à CONDAT ou à THENON.



Panneaux solaires : Le réchauffement climatique «En Marche»

Chaque année au 19 mai, nous établissons une première facture de production d'électricité à Enedis (anciennement EDF) pour la période de six mois qui précède (du 19 novembre 2016 au 19 mai 2017) et une seconde facture au 19 novembre qui englobe l'été. Or, la dernière facture établie au 19 mai 2017, a été de 11 596 € pour 17 639 kW produits.

Comparativement, la facture établie au 19 mai 2016 sur la même période de l'année précédente (19 septembre 2015/19 mai 2016) avait été de 9 412 € soit 2 000 € de plus pour ces six derniers mois. Quand on nous parle de réchauffement climatique, cette production en hausse est sans doute un signe et le suivi de ces facturations dans le temps est sans doute un bon baromètre de mesure du réchauffement. Tout le monde n'en est pas convaincu à priori !



Initiation à l'informatique «pratique»

Après l'aide aux devoirs pour les enfants, la mairie souhaite accompagner une opération destinée à ceux/celles qui sont plus avancés en âge et qui a été lancée par le «club des aînés». Il s'agit d'une initiation à l'informatique, non pas de façon scolaire mais pratique, afin de pouvoir accomplir les différentes formalités qui doivent être réalisées de plus en plus souvent par voie informatique ce qui peut être fait à partir du site «services publics» accessible en page d'accueil du site communal et auquel nous sommes abonnés. Nous vous convions à le consulter.

Nous vous invitons à vous faire connaître soit en mairie soit auprès du club des aînés (Mr et Mme LAJANTHE au 05 53 50 61 70) en vous précisant que nous recherchons des moniteurs supplémentaires maîtrisant bien l'informatique de façon à avoir un panel d'intervenants suffisant, chacun apportant sa façon de faire. Les séances auront lieu dans le local des aînés puisque la connexion doit être réalisée en Wi-Fi avec la mairie à proximité.



Site internet communal

Nous vous invitons à consulter notre site internet www.mairie-peyrignac.fr qui contient bon nombre d'informations utiles à différentes rubriques comme par exemple celle qui traite de l'environnement et notamment sur les sujets suivants :

* *En première page du site vous y trouverez :*

- La liste des manifestations des associations de la période à venir

- Les coordonnées des opérateurs formés au maniement du défibrilateur. D'ailleurs on recrute !
 - Le message aux nouveaux habitants avec les formalités à accomplir
 - Les activités périscolaires en cours et celles de la période antérieure
 - Les heures d'ouverture de la mairie
 - La météo de la semaine à PEYRIGNAC
 - Les « services publics en ligne » qui permettent donc d'accomplir diverses formalités par internet.
- En bas de cette première page, vous pourrez donner votre avis sur la qualité du site en votant.

* A la rubrique « Vie locale - section Environnement » du site, vous trouverez toutes les informations sur les sujets suivants qui vous concernent au quotidien :

- Le brûlage des déchets
- La divagation des chiens
- Le débroussaillage (obligations et périmètres autour des bâtiments...)
- Le frelon asiatique
- Les feux de forêt
- Les nuisances sonores : la réglementation sur le bruit
- Les chiens dangereux
- Les services municipaux de proximité (déchetterie, ordures ménagères, bibliothèque, Point Poste à VIVAL ...).



Charte Zéro Herbicide

Comme l'essentiel des communes du département, nous avons adhéré à la « Charte Zéro Herbicide », ce qui nous engage en tous lieux publics (y compris le cimetière) à ne plus utiliser d'herbicide sous peine de perdre toutes les subventions octroyées par le Conseil départemental.

Aucune dérogation n'est prévue en la matière, y compris pour les cimetières où l'entretien sans herbicide est plus difficile à réaliser, notamment dans les allées.

A cet égard, les préconisations sont strictes et il est tout particulièrement recommandé d'enherber tous les passages, dont ceux qui sont revêtus de castine, en y introduisant des graines adaptées, ce qui ne pourra être fait qu'à l'automne.

Nous sommes donc engagés dans ce processus mais la période intermédiaire ne sera pas forcément esthétique avant que la gazon ne s'installe progressivement dans les allées autour des concessions.

La critique du public ne solutionnera pas le problème, étant précisé qu'il est observé que les mauvaises herbes poussent aussi sur les emplacements privés, ce qui n'est pas de notre ressort.

Durant cette période de transition, nous espérons donc un minimum d'indulgence dans l'attente de la transformation des allées empierrées en espaces enherbés.

Vente d'un caveau communal au cimetière

La commune dispose d'un caveau de 2 places, non utilisé, qu'elle se propose de céder au prix de 2 000 € après sablage. Renseignements à la mairie.



Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le taux de la taxe des ordures ménagères a été porté de 10,03 % à 10,71 % par la communauté de communes compétente en la matière.



Panneaux photovoltaïques

Depuis le dernier relevé au 18 mai et jusqu'au 23 juin, en un peu plus d'un mois, la production a été de 6345 kW soit une recette de 4 124 €. La moyenne journalière sur 35 jours est donc de 181 kW soit 118 €.



Stérilisation et gestion des chats errants sur la commune

Nous avons passé une convention avec l'association « Trente millions d'amis » en vue de remédier à la prolifération de chats abandonnés sur la commune, ce qui génère des nuisances et des désagréments en tous genres.

Cette association propose de faire stériliser les chats abandonnés, sans propriétaires donc, par un vétérinaire conventionné, à ses frais, étant précisé que les animaux doivent être capturés et « non pucés ».

Les chats sont ensuite relâchés sur le lieu où ils ont été capturés.

La capture nous incombe donc ce qui ne constitue pas une « mince affaire » et rendra sans doute difficile l'application de cette mesure en soi positive dont le but est surtout d'éviter la prolifération de ces animaux.



ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Les effectifs à la prochaine rentrée scolaire de septembre

Au stade actuel les perspectives pour la prochaine rentrée scolaires s'annoncent comme suit :

- Ecole de CHATRES (très petite section, petite, moyenne et grande section) : 16 élèves

- Ecole de PEYRIGNAC : CP : 12 élèves
CE1 : 4 élèves
CE2 : 5 élèves
CM1 : 8 élèves
CM2 : 6 élèves } 35 élèves

**Total général :
51 élèves**

Nous lançons un nouvel appel afin que les enfants de la commune et surtout leurs parents aient la « fibre communale » et fréquentent leur école où l'enseignement est de même qualité qu'ailleurs sinon plus si l'on se réfère aux résultats des tests d'entrée en sixième largement positifs pour les élèves venant de PEYRIGNAC.

Les changements envisagés dans l'organisation du temps scolaire

Il ne vous a pas échappé dans la période électorale que nous avons vécue, que des aménagements devraient être apportés dans l'organisation du temps scolaire. En l'état actuel des négociations et tractations, les dispositifs suivants sont à l'étude pour une application (ou pas) à la rentrée de septembre 2017 voire 2018 :

- * Réduction des effectifs à 12 élèves en CP/CE1 afin de faciliter l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul en «zone d'éducation prioritaire» (ZEP) ce qui est notre cas.
- * Suppression possible des «TAP» à l'initiative des communes avec avis du Conseil d'école pour un retour à la semaine de quatre jours (hors mercredi matin donc).
- * Instauration en fin de journée scolaire d'un service d'aide aux devoirs communal afin de faire en sorte que ces tâches soient faites avant le retour au domicile et ainsi offrir le même service et les mêmes chances à tous les élèves et notamment à ceux dont les parents travaillent et rentrent tard ou qui ne peuvent aider leurs enfants pour des motifs divers. Ce dispositif d'accompagnement qui semble recevoir un avis largement favorable (à la différence des TAP) nécessitera de disposer de locaux suffisants et d'agents d'accompagnement pédagogiques. Nous ferons en sorte qu'il en soit ainsi, comme d'habitude.

Pour l'heure, en ce qui concerne les différentes activités périscolaires, nous remercions bien sincèrement tous les bénévoles et personnels qui participent à l'animation de ces séances. Ce n'est pas une sinécure car les élèves sont 'moins attentifs' en fin de journée, sans parler du travail que constitue la recherche et l'organisation d'activités intéressantes tout au long de l'année.

VIE ASSOCIATIVE

En préalable, nous voulons attirer votre attention sur les difficultés de recrutement des bénévoles au sein des associations. Nous faisons donc appel à vous afin de soulager la tâche des membres de ces associations que nous retrouvons souvent à plusieurs endroits et qui s'emploient de la sorte à faire vivre la commune. N'hésitez donc pas à prendre contact avec celle(s) des structures qui recueille(nt) votre adhésion.



LE COMITÉ DES FÊTES

Son rôle s'articule autour de l'organisation des marchés de producteurs, de la fête votive et de la synchronisation des décorations de fin d'année.

Ainsi, comme précédemment et depuis de nombreuses années, les marchés de producteurs seront organisés tous les vendredis soirs, du 14 juillet au 25 août dans la cour de récréation et sur la placette attenante avec quelques producteurs supplémentaires. Comme d'habitude, une animation musicale est prévue à chaque marché et le premier vendredi d'août a lieu la traditionnelle soirée «sanglier» à la broche sur réservation. Il est bon de rappeler que, ne sont admis à PEYRIGNAC, que des producteurs locaux agréés par la chambre d'agriculture ce qui est un gage de produits de qualité, à la différence de certains autres marchés dits de pays où aucun contrôle n'est exercé.

Clôture cet été festif, le dernier week end d'août, les 26 et 27 août, est consacré à la fête votive avec, le samedi après-midi, un concours de pétanque en même temps que les vélos fleuris sous la houlette de Nadia. A ce titre, un appel est lancé aux enfants pour qu'ils décorent de façon originale leurs vélos, trotinettes, tricycles... En soirée aura lieu le traditionnel repas moules frites sur réservation, fort apprécié, avec animation musicale. Le dimanche, vide grenier toute la journée, messe chantée par la chorale de la BACHELLERIE, ballades en quad, spectacle déambulatoire de rue l'après-midi et en soirée feu d'artifice et bal musette. Pendant les deux jours : manèges divers, auto tampon, buvette, plateaux repas etc. .

Comme toutes les associations, le comité des fêtes lance un appel aux bonnes volontés pour donner un coup de main à l'occasion des diverses activités de l'été en fonction des disponibilités de chacun et notamment lors de l'installation et le rangement des multiples installations.



LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club Intercommunal de l'Amitié de Peyrignac poursuit ses activités en essayant de maintenir un calendrier qui a fait ses preuves durant de nombreuses années. Ce qui n'est pas simple compte tenu du peu d'attrait accordé par la relève aux activités que nous proposons.

Notre effectif s'est sensiblement maintenu, les nouveaux adhérents compensant les départs qui, pour la majorité, étaient des anciens membres du club de plus de vingt ans de participation et qui nous ont quittés à regret.

Notre assemblée générale ordinaire du 4 février a obtenu son succès habituel, 104 membres présents ou représentés sur 125 adhérents, ce qui démontre l'intérêt de chacun pour le club. Nous nous en réjouissons et les remercions. Tous les points proposés à l'ordre du jour ont été évoqués et ont obtenu l'unanimité des suffrages. Le repas proposé et servi par Périgord Traiteur aux 85 présents à un prix raisonnable a été apprécié de tous. Eric COUDON de Cahors nous a offert une animation adaptée, à la satisfaction générale.

Dimanche 12 mars, Paco Paella nous a servi son excellente paella traditionnelle appréciée des 67 participants. Nos animateurs ont contribué à rendre ce repas convivial et très sympa. Merci à eux et à tous ceux qui ont participé à la réussite de ce repas.

Mercredi 29 mars, nous accueillons avec plaisir nos amis du Club du Causse de Ladornac. Pour animer cette rencontre, Jacques LAUGENIE nous a proposé une information très riche et appréciée sur les abeilles et l'apiculture. Nous le remercions. Au cours de la collation qui a suivi, nous avons souhaité les anniversaires de nos aînés.

Vendredi 19 mai, avec nos amis du causse de Ladornac nous partons à 52 à la découverte de Figeac. Ce fut pour nous tous une exceptionnelle découverte de la vieille ville et de son église.

L'après-midi, la visite du musée des écritures, présentée par un guide passionné, fut très riche. Excellente journée.

Mardi 30 mai, la sécurité routière nous a présenté de précieux conseils simples à adopter pour une circulation plus sûre, plus tranquille, plus économique et sur la tenue à avoir en présence d'un accident, complétée par une révision de l'établissement d'un constat amiable. Présentation très intéressante et appréciée.

Jeudi 1^{er} juin, anniversaires de mai avec le goûter offert aux enfants de l'école de Peyrignac, encadrés par les bénévoles du périscolaire. Après-midi extrêmement sympathique autant apprécié par les enfants que par les aînés.

Dimanche 4 juin, le repas annuel du club a obtenu un franc succès grâce à la participation de tous ceux qui contribuent à sa mise en place et à tous ceux membres ou non du club qui nous ont accordé un peu de leur temps. Merci à tous.

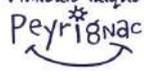
Du 8 au 15 juin, voyage 8 jours 7 nuits : la Norvège - le panorama des fjords. Pays aux multiples contrastes dans ses paysages, sa luminosité, sa végétation sur des espaces très courts. Beaucoup d'eau, fjords, lacs, rivières, de grandes cascades magnifiques et beaucoup de tunnels. Une population accueillante tranquille et calme. Tous les participants ont apprécié ce voyage.

Samedi 24 juin, feu de la Saint Jean après l'excellente prestation gratuite à 20h30 à l'église de Peyrignac des chorales de La Bachellerie et d'Yssandon. Nous nous retrouvons pour nous rafraîchir autour du feu.

Mercredi 28 juin anniversaires de juin. La gendarmerie a présenté une information sur les risques d'arnaques et de détournements sur internet.

Tous les mercredis, nous nous retrouvons à 14h30 à la salle du club pour un après-midi d'amitié et le dernier mercredi du mois, c'est à la salle des fêtes que nous souhaitons les anniversaires à ceux qui l'ont eu dans le courant du mois. La diversité de nos activités et leur succès devraient inciter les hésitants à venir nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Amicale laïque **AMICALE LAIQUE**

 La saison s'achève et il est l'heure de dresser le bilan de nos activités. Dans le domaine sportif, je voudrais saluer le dynamisme et la disponibilité de la nouvelle section basket et de ses « gros bras » forts utiles!

La zumba, quant à elle, a apporté sa contribution pour une démonstration de qualité dans le cadre de la journée 'jeux' organisée au gymnase le dimanche 21 mai, innovation qui a attiré un public varié, toutes générations confondues, dans une ambiance très joyeuse : tournois de tennis de table et baby-foot, mini-billard, combats de sumos, structure gonflable pour les plus jeunes... Rendez-vous l'an prochain!

Je tiens également à noter la participation de la section dessin à l'exposition sur la B.D., organisée du 06 au 14 mai, par la bibliothèque de Peyrignac à la salle des fêtes permettant ainsi de découvrir les talents de nos dessinateurs en herbe.

Le théâtre et la danse ont présenté leurs brochettes d'artistes lors des 2 représentations du « Tout Peyrignac sur les Planches ». Nous retiendrons, entre autres, l'inoubliable et désopilant « Lac des Jars », ainsi les chorégraphies novatrices et joliment mises en lumières par notre régisseur.

La marche du 1^{er} mai a réuni son lot de marcheurs sous une météo clémente. Chacun a pu ensuite apprécier l'excellent et copieux repas préparé par une équipe de cuisinières hors pair.

C'est également sous le soleil qu'avait eu lieu auparavant la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, suivie d'un bon goûter.

Gymnastique et badminton ont encore bien fonctionné cette année, même si la participation semble s'essouffler en fin de saison.

Je signale également qu'un apéritif dinatoire était proposé aux membres de l'Amicale le vendredi 09 juin. Ce fut une soirée conviviale qui a réuni une trentaine de participants au gymnase. À renouveler.

Les enfants et ado titulaires de la carte de l'association se sont rendus le dimanche 18 juin aux Jardins de Colette où ils ont pu pique-niquer et l'après-midi était consacrée à la visite du parc zoologique du Reynou.

Enfin, nous avons participé à assurer le bon fonctionnement de la kermesse des écoles le vendredi 30 juin, en partenariat avec les enseignants et les parents d'élèves.

A l'heure où j'écris ces lignes, j'ignore si toutes les activités proposées seront reconduites. Je le souhaite car je pense que le panel est vaste et attractif. J'en profite pour lancer un appel à la reprise de l'encadrement du badminton pour lequel je n'ai pas encore trouvé de candidat. En effet, après de nombreuses années de bénévolat, je me retire de l'Amicale Laïque (présidence, théâtre enfants, badminton, présentation du « Tout Peyrignac sur les Planches »).

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux (la liste serait trop longue, veuillez me pardonner!) qui, à diverses époques, ont travaillé à mes côtés. Je souhaite bon courage aux équipes à venir, et surtout longue vie à l'Amicale, le tissu associatif étant, à mon avis, la base de l'apprentissage du « Vivre Ensemble ». Amicalement à tous ! Claire Liou.



HANDBALL CLUB VALLÉE VÉZÈRE

Bilan sportif de cette saison 2016/2017 :

- Carton plein pour les moins de 11 Mixtes qui réalisent le doublé Coupe de Dordogne/Championnat Départemental.
- Création de deux équipes filles moins de 13 et moins de 15. C'est le résultat de l'intervention du service civique de l'année dernière au collège de Montignac.
- Accession dans la poule supérieure en deuxième phase pour les seniors filles et les moins de 15 garçons.
- Des jeunes Vézériens en sélection départementale et deux jeunes qui intégreront la section sportive au lycée Bertran de Born de Périgueux.
- Séances de Perfectionnement Sportif à Montignac par le comité handball pour les moins de 13 et moins de 15 garçons.
- Organisation et réception des finales de Coupes moins de 11 et Challenge Sénior à Terrasson.
- Participation au village sportif « le 24 soutien 2024 » à Montignac pour les jeux olympiques.
- Organisation d'un Grand Stade, regroupant près de 600 élèves des écoles primaires, en partenariat avec le Comité Périgord Handball et l'USEP (18 terrains de jeu, 80 bénévoles, 9 infirmières et 800 tee shirts offerts).
- Projet Féminisation du handball dans les collèges de Terrasson et Thenon pour la saison 2017/2018. Proposition de séances pour les filles de la 6ème à la 3ème, de septembre à janvier avec un tournoi inter-collège fin janvier.
- Maintien du label « Argent » pour l'école de Hand (récompense sur la qualité et la formation du jeune public).
- Deux services civiques pour des jeunes volontaires en formation.

Nous continuons à recruter dans toutes les catégories, en championnat ou en loisir, débutant ou confirmé et les bonnes volontés sont toujours les bienvenues!

Pour nous rejoindre, vous pouvez nous contacter :

- le site internet du club : handball-club-vallee-vezere.clubeo.com
- la page Facebook : Handball Club Vallée Vézère - HBCVV
- par téléphone au 06 26 52 31 65



BIBLIOTHEQUE

L'événement culturel de ce semestre passé fut, sans conteste, « **Peyrignac fait des bulles** » qui a vu près de 200 personnes dont 80 enfants fréquenter l'exposition organisée au mois de mai par la bibliothèque communale à la salle des fêtes. L'après-midi « Dédicaces » du duo sarladais « Félix et Bigotto » connut un franc succès auprès des Peyrignacois. Bigotto laissa un petit souvenir : des croquis exécutés entre deux dédicaces sur son carton de table.

Tous les enfants de la maternelle de Châtres et ceux fréquentant les Temps d'Activités Périscolaires organisés par la commune de Peyrignac se succédèrent durant une semaine aux ateliers ludiques de l'exposition « Anuki, l'histoire d'un petit indien ».

Les parents d'élèves purent également apprécier les bandes dessinées précédemment réalisées par les enfants lors de l'atelier TAP animé par Samuel et Anne-Marie. Un coin lecture, fort souvent occupé, une exposition de revues de collection et leur place dans l'histoire de la bande dessinée ainsi que des reproductions de planches des « Légendaires » de Patrick Sobral permirent aux visiteurs de mieux appréhender l'univers de la bande dessinée.

Après « L'arrivée du printemps » en mars 2017, **dictée du certificat d'études**, la bibliothèque vous convie à celle de l'automne qui aura lieu **le samedi 18 novembre 2017 à 15 heures**. À vos agendas !

Forte de l'intérêt porté par les habitants de la commune aux manifestations culturelles qu'elle organise, la bibliothèque prépare sa prochaine animation dans le cadre d'« **Etranges lectures** », manifestation annuelle proposée par le Département via la Bibliothèque Départementale de Prêt autour des littératures étrangères. En présence de la traductrice de « Le fils de mille hommes » du portugais Valter Hugo Mãe, une lecture de ce texte sera jouée par un comédien professionnel **le jeudi 25 janvier 2018 à partir de 18h30** dans la salle de réunion de Peyrignac.

Encore à vos agendas !

Pour rappel : la bibliothèque est ouverte le lundi et jeudi de 14h à 17h et le premier samedi de chaque mois de 15h30 à 17h30. L'inscription est gratuite.

Mail : biblio.peyrignac@orange.fr





*Séance dédicaces du duo Félix & Bigotto
Exposition bande dessinée de la bibliothèque*



La Ferme de Jeannot
FROMAGES FRAIS FERMIER au lait de vache
1 chemin de la vergne - 24210 - PEYRIGNAC
06 15 60 26 84

Mise à disposition de personnel :

- Travaux Ménagers,
- Nettoyage/Lessivage,
- Jardinage/Espaces Verts,
- Petit Bricolage, Manutention, Services Domestiques, Dégagement d'encombrants, Déménagement....

INTERM'AIDE 24
8 Place Yvon Delbos - BP 42 - 24120 TERRASSON
05 53 50 87 36



Les Compagnons Réunis
Restauration de Monuments Historiques
Georges LAFAYE
Gérant

ZA "Les Chasselaines"
24210 LA BACHELLERIE

Tel : 05 53 91 98 31
Fax : 05 53 91 98 32
Port : 06 98 48 98 33

Pizzeria - Resto - Café concert

Le marquee
Pizzeria - Resto - Café concert

Chemin de la Nuelle 24210 Peyrignac

05 53 50 87 36



CELINE

Coiffure à domicile

Tél. : 06.89.04.06.14

24210 PEYRIGNAC

www.coiffeuse-domicile-dordogne.fr/

AU TARAVELOU

Vendredi midi : repas à thèmes
Repas de groupe toute l'année

Bar - Restaurant

24210 Peyrignac

06 22 09 61 41 / 05 53 50 80 99

pain

de Peyrignac

Tél. : 05 53 50 63 39

pop com'24

Porcelaine et objets publicitaires

Jean-Charles GRANCHAMP

Tél. : 06 09 03 06 49

Site internet : <http://popcom24.fr>
24210 PEYRIGNAC

EPICERIE PEYRIGNACOISE

Laëtitia REY

Epicerie – Produits frais

Pain – Gaz - Tabac

Livraison – Presse

Point Poste

24210 PEYRIGNAC

Tél. : 05.53.50.70.19

Ambulance Vsl Taxi

Route de Robinson

Lieu dit les Magoberts **Tel: 05 53 50 20 17**

24210 PEYRIGNAC

ROULAND Daniel

Tous travaux de plâtrerie
Maçonnerie - Peinture

Artisan

Portable : 06.09.87.44.19
La Bonnelle - 24210 PEYRIGNAC

SARL ROULAND

Menuiserie Electricité
Placoplâtre Isolation

24210 PEYRIGNAC

Port. 06 22 19 41 97
sarlrouland@yahoo.fr

Camping La Garenne

Peyrignac Dordogne Périgord

Location et vente chalets, mobil home

Parcelle à l'année

Repas de famille avec hébergement

Ouvert à l'année

Tél. : 05.53.50.57.73

Panneaux, Enseignes,
Lettrage, Découpe
Numérique, Cartes de visite,
Flyers, Décor véhicules...
Créations tous supports

06 81 95 86 07

La Brousse - 24210 PEYRIGNAC
www.signea.fr - signea24@orange.fr